

Étude relative au bilan de la mise en œuvre en 2014-2020 du Fonds social européen (FSE) en France et aux perspectives de la programmation FSE+ 2021-2027

Synthèse du rapport « Perspectives FSE+ 2021-2027 »

Pour la période 2021-2027, le **FSE+** sera à la fois l'outil privilégié de la mise en œuvre du Socle Européen des Droits Sociaux et un des vecteurs de mise en application des recommandations issues du semestre européen. A travers l'Objectif Stratégique 4 de la politique de cohésion « **Une Europe plus sociale** », il constitue une **version renouvelée du FSE** en regroupant, sous un même cadre réglementaire, les actuels FSE, IEJ¹ et FEAD² ainsi que les programmes Easi et Santé. Il renvoie à des « besoins d'investissement hautement prioritaires » mis en évidence pour la France sur les trois thématiques suivantes³:

- **L'accès à l'emploi, l'économie sociale et la modernisation du service public de l'emploi ;**
- **L'éducation et la formation tout au long de la vie ;**
- **L'inclusion sociale active des groupes et régions les plus défavorisés.**

La mise en œuvre du FSE + se décline autour de **11 Objectifs spécifiques (Os)** :

Os	Libellé
1	Améliorer l'accès à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes et des chômeurs de longue durée, et des personnes inactives, promouvoir l'emploi indépendant et l'économie sociale et solidaire
2	Moderniser les institutions et services du marché du travail pour qu'ils jaugent et anticipent les besoins de compétences et apportent, en temps opportun, une assistance et un soutien adaptés face aux enjeux de l'adéquation aux besoins du marché du travail, des transitions et de la mobilité
3	Promouvoir la participation des femmes au marché du travail , un meilleur équilibre entre travail et vie privée, y compris l'accès à des services de garde d'enfants, un environnement de travail sain, bien adapté et équipé contre les risques pour la santé, l'adaptation des travailleurs, des entreprises et chefs d'entreprise au changement, la réorientation professionnelle ainsi qu'un vieillissement actif et en bonne santé
4	Améliorer la qualité, l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences numériques
5	Promouvoir l'égalité d'accès et la participation aboutie à une éducation ou formation inclusive et de qualité , en particulier pour les groupes défavorisés, de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous
6	Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie , notamment les possibilités de perfectionnement professionnel et de requalification flexibles pour tous en tenant compte des compétences numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle
7	Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances et la participation active, et améliorer l'aptitude à occuper un emploi
8	Promouvoir l'intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers et des communautés marginalisées telles que les Roms
9	Améliorer l'égalité d'accès à des services abordables, durables et de qualité ; moderniser les systèmes de protection sociale (y compris accès à la protection sociale) ; améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la résilience des systèmes et services de soins de santé/soins de longue durée
10	Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les plus démunis et les enfants
11	Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle aux personnes les plus démunies, y compris en prenant des mesures d'accompagnement.

¹ Initiative pour l'Emploi des Jeunes

² Fonds européen d'aide aux plus démunis

³ Source : Semestre européen 2019, Annexe D – Orientations en matière d'investissement sur le financement de la politique de cohésion 2021-2027 pour la France

Un effort sur les publics les plus éloignés à la fois de l'emploi et de l'intégration sociale

Ainsi, le FSE+ continuera à soutenir les publics les plus éloignés à la fois de l'emploi et de l'intégration sociale. Il sera également marqué par :

- Un soutien sanctuarisé au **public jeune**, notamment *via* l'Os 1 mais aussi de façon transversale. Le public jeune fait l'objet d'une obligation de concentration thématique (10% des crédits et 15% dans les RUP) lorsque le taux de NEETs de 15 à 29 ans dépasse la moyenne UE (sept. 2019). Il s'agira de favoriser l'emploi des jeunes, la transition enseignement/monde du travail, la réinsertion en formation ou encore l'éducation de la 2nde chance.
- Une intégration des **ressortissants des pays tiers** comme public cible du FSE+ (Os 8).
- Une ouverture **au public des jeunes enfants** (Os 4 et Os 10).

Des thématiques nouvelles ou renforcées

Si le FSE+ est bien dans la continuité des périodes de programmation précédentes, il comprend aussi des thèmes nouveaux ou renforcés notamment sur les OS suivants :

Os	Libellé
4	Améliorer la qualité, l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences numériques
5	Promouvoir l'égalité d'accès et la participation aboutie à une éducation ou formation inclusive et de qualité , en particulier pour les groupes défavorisés, de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous
8	Promouvoir l'intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers et des communautés marginalisées telles que les Roms
10	Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les plus démunies et les enfants
11	Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle aux personnes les plus démunies, y compris en prenant des mesures d'accompagnement.

Ainsi, **l'inclusion** apparaît renforcée, non seulement par une augmentation de la concentration thématique sur ce sujet qui devrait passer de 20% à 25% des crédits, mais aussi *via* l'apparition d'un objectif dédié à l'intégration sociale des personnes très exposées au risque de pauvreté dont les plus démunies et les enfants.

Les questions liées à **l'éducation et la formation tout au long de la vie** sont quant à elles réparties sur trois Objectifs spécifiques (Os 4, 5 et 6), montrant l'importance de la chaîne relative au développement et au renforcement des compétences, quel que soit l'âge des personnes et quel que soit leur statut.

L'innovation sociale

Le projet de règlement FSE+ encourage le soutien renforcé aux innovations et expérimentations sociales et/ou à l'essaimage d'expérimentations, à travers au moins une priorité (dans un maximum de 5% de la dotation FSE+ nationale). Ces actions et approches innovatrices peuvent être programmées au titre de n'importe quel objectif spécifique » (les 11 du menu thématique 21-27)

FSE+ 2021-2027 : propositions et perspectives de mobilisation

Pour chacun des 11 Objectifs spécifiques, sont présentés une synthèse des enseignements de la programmation actuelle (pour les sujets s'inscrivant dans la continuité de 2014-2020), une synthèse des enjeux nationaux qui pourraient être adressés par le FSE+ et des exemples d'actions pour y répondre⁴.

OS 1 – Accès à l'emploi

Accompagnement vers l'emploi et mobilité des NEET + création-reprise + ESS

Enseignements 2014-2020	Enjeux 2021-2027	Types d'actions (extrait)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une priorité importante avec près de 20% de l'enveloppe totale de crédits FSE-IEJ sur 14-20 ▪ Une concentration sur des dispositifs de grande ampleur (Garantie Jeunes, Accompagnement Intensif des Jeunes, Appui à la mobilité - LADOM, Service militaire adapté...) et sur des opérations massives, « facilement » cofinancées et générant un grand nombre de participants, permettant ainsi de sécuriser la programmation ▪ Une appropriation forte du public NEET (meilleure connaissance du public et dispositifs déployés pour répondre à ses besoins) ▪ Concernant l'ESS, une mobilisation très hétérogène et globalement faible, reposant sur un mixte entre appels à projets nationaux structurants et soutien à des projets plus locaux. ▪ Sur la création d'activité, un soutien important et utile mais un partage des lignes pas toujours clair et des publics cibles jugés trop restrictifs 	<p>Trois thématiques distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un enjeu central de soutien à des actions sur l'accès à l'emploi des <u>moins de 30 ans</u> de façon large : <ul style="list-style-type: none"> → Repérage et promotion des dispositifs → Accompagnement des jeunes une fois en emploi ou en formation. → Accompagnement à la sortie de l'ASE ▪ Besoin d'une appréhension large de l'appui à la création (promotion de l'entrepreneuriat, formation...) tout en ayant un appui plus fort pour certains publics (femmes, jeunes, personnes en difficulté...) ▪ Concernant l'ESS : enjeu à la fois sur la structuration de l'écosystème et vis-à-vis des porteurs de projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage et orientation des NEETs ▪ Actions visant à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes (avant et après) ▪ Raccrochage / remédiation à destination des jeunes (EPIDE, SMA...) ▪ Levée des freins périphériques ▪ Participation associative des jeunes ▪ Accompagnement de publics spécifiques ▪ Ingénierie et expérimentations ▪ Soutien à la création-reprise d'entreprises ▪ Soutien aux jeunes entreprises ▪ Accompagnement des réseaux ▪ Promotion de l'ESS, structuration et mise en réseaux des acteurs ▪ Création/développement d'activité dans l'ESS ▪ Expérimentations et innovations sociales

OS 2 – Modernisation du marché du travail

Modernisation des institutions et services du marché du travail

Enseignements 2014-2020	Enjeux 2021-2027	Types d'actions (extrait)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une thématique faiblement dotée et très faiblement mobilisée sur la période ▪ La très grande majorité (93%) des opérations financées vise à expérimenter de nouveaux types de services à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises ▪ Un FSE qui ne semble pas suffisamment attractif et lisible pour accompagner la modernisation des institutions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un contexte d'enrichissement et de diversification des activités de placement en emploi ▪ Des besoins liés à : <ul style="list-style-type: none"> → une meilleure connaissance et à l'anticipation des besoins des employeurs → un renforcement des liens avec ces derniers pour modifier leurs modes de recrutement et accompagner le « placement » des personnes éloignées ▪ Dans les RUP, des besoins plus marqués sur la formation et l'accompagnement des conseillers et le développement de l'offre de services aux employeurs, et l'accompagnement des Demandeurs d'emploi jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de formation et d'accompagnement des conseillers du SPE ▪ Actions de personnalisation de l'offre de service d'accompagnement du SPE ▪ Actions de développement d'une offre de service aux employeurs (privés et publics) ▪ Mise en place de conventions entre les acteurs du SPE et les acteurs locaux pour organiser et améliorer la relation aux employeurs et le placement de demandeurs d'emploi ▪ Mise en place d'un observatoire des emplois, avec des déclinaisons territoriales ▪ Accompagner la mise en place d'un Living Lab, au niveau national, pour de l'expérimentation d'actions de médiation entre demandeurs d'emploi et employeurs et d'actions de placement ▪ ...

⁴ Les typologies d'actions proposées sont présentées dans leur intégralité dans le rapport final de l'étude (juin 2020)

OS 3 – Egalité professionnelle et vieillissement actif

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes et Accompagnement et la promotion du vieillissement actif

Enseignements 2014-2020

- Peu d'opérations soutenues au final sur ces deux thématiques, malgré des enjeux repérés
- ... s'expliquant en partie par le manque de porteurs de projets identifiés sur ces 2 thèmes
- Des thématiques dont un des acteurs central, l'employeur, ne semble pas suffisamment sensibilisé aux opportunités offertes par le FSE pour soutenir ces démarches

Enjeux 2021-2027

- Un enjeu toujours fort autour de l'accompagnement des seniors vers et dans l'emploi** (en allant du repérage et de la mobilisation des publics à leur accompagnement)
- Un enjeu autour de l'égalité professionnelle élargie, avec la mobilisation des employeurs**
[L'égalité salariale a été déclarée grande cause du quinquennat.]
- Par ailleurs, **les transitions** (numériques, sociales, environnementales, économiques) **du moment obligent les entreprises à s'adapter**, et à accompagner leurs salariés, notamment les seniors

Types d'actions (extrait)

- Soutien et conseil à la négociation d'accords dans les entreprises, en matière d'égalité professionnelle
- Formation à destination des dirigeants : sensibilisation à l'égalité salariale, accompagnement à la mise en place de dispositifs dédiés à l'égalité professionnelle et à leur suivi
- Actions pour l'articulation des temps de vie (yc garde d'enfants, accompagnement d'un proche malade, actions liées à la parentalité...)
- Accompagnement individuel et collectif des femmes plus éloignées de l'emploi et avec le plus de difficultés d'insertion (migrantes, dans les zones QPV)
- ...
- Formation à destination des dirigeants
- Accompagnement spécifique aux nouveaux outils et usages professionnels pour le public senior (numérique notamment)
- ...

OS 4 – Systèmes d'éducation et de formation

Ingénierie pédagogique, soutien à l'orientation (et en particulier au service public de l'orientation) et formation des conseillers et des formateurs.

Enseignements 2014-2020

Les thématiques d'intervention de l'OS 4 sont nouvelles, à l'exception de l'orientation qui était prise en compte dans 7 PO 2014-2020 (Seul le PO Mayotte disposait d'un OS dédié aux systèmes de formation et d'orientation).

Concernant l'appui à l'orientation professionnelle, l'approche restrictive des publics bénéficiaires, la modification des périmètres régionaux ou encore les règles de gestion du FSE ont eu un effet minimisateur de la mobilisation du FSE sur ces sujets.

Enjeux 2021-2027

- Un enjeu de soutien pour faire évoluer les modes d'enseignement, renforcer les communautés apprenantes et accompagner la professionnalisation des enseignants, conseillers et formateurs
Ces évolutions doivent s'opérer d'une part, en lien avec la recherche et d'autre part, avec le monde économique.
- Un enjeu relatif à la communication et l'information sur les métiers et formations, mis en perspective avec l'environnement économique et social des filières ;
- Des offres de services (dont offres numériques) à renouveler et à compléter ;
- Un besoin sur la poursuite de professionnalisation et de structuration des acteurs (en particulier dans les RUP)

Types d'actions (extrait)

- Modernisation des systèmes d'éducation et de formation :
 - Diagnostics
 - Ingénierie pédagogique et mise en œuvre
- Soutien à la mobilité des enseignants et des formateurs
- Professionnalisation des OF
- Transformation digitale de l'appareil de formation et d'orientation
- Soutien au SPRO : professionnalisation des acteurs, mise en réseau...
- Structuration de l'offre de formations
- Actions en faveur de l'orientation à destination des publics, des recruteurs et des professionnels de l'AIO : découverte des métiers, promotion des métiers, notamment ceux peu valorisés, salons, outils/guides, promotion des métiers...
 - dont égalité F-H
- Aide à l'orientation professionnelle

OS 5 – Égalité d'accès à la formation (formation initiale)

Prévention et lutte contre le décrochage scolaire, réussite éducative, alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et formation en mobilité dans les RUP.

Enseignements 2014-2020

- Une mobilisation importante du FSE en faveur de l'apprentissage, mais d'une part hétérogène entre les AG ayant retenu cette priorité, et d'autre part, perturbée par les réformes en fin de période
- Une faible mobilisation du FSE sur la lutte contre le décrochage scolaire, renforcée par le manque de clarté concernant les lignes de partage POn/POR sur les actions de prévention-intervention (POn FSE) et celle de remédiation (IEJ)
- Une faible mobilisation du FSE sur l'enseignement supérieur (plutôt sur la partie sécurisation de l'accès à l'enseignement et dans une moindre mesure la création de filières) ayant généré une sous-consommation

Enjeux

Pour les différents thématiques concernées par l'OS, des enjeux liés :

- À un soutien d'actions dès l'amont (prévention / repérage...) jusqu'à l'aval
- À un soutien prioritaire aux publics les plus fragiles
- À un renforcement du lien avec le monde professionnel
- À un soutien de la mobilité (pour les RUP notamment mais pas seulement)

Pour ce faire, il est nécessaire de :

- Simplifier le suivi des participants
- Sensibiliser et former les corps enseignants (lien avec OS 4)
- Sensibiliser les entourages familiaux

Types d'actions (extrait)

- Actions visant l'accès, la valorisation et le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours : vis-à-vis de l'offre et vis-à-vis des publics
- Actions de rattrapage ou remédiation scolaire (curatif)
- Actions de prévention du décrochage et d'aide à la réussite à toutes les étapes de la scolarité et pour tous les enseignements (général, technologique et professionnel)
- Action de soutien à la mobilité en études

OS 6 – Formation professionnelle tout au long de la vie

Formation continue des demandeurs d'emploi, formation des actifs occupés, professionnalisation et formation des actifs du champ de l'insertion, démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'anticipation des mutations économiques

Enseignements 2014-2020

- Une articulation très forte avec des dispositifs de grande ampleur (PRF, CSP, formations des salariés...) qui a favorisé une bonne dynamique de programmation et une sécurisation de la programmation (avec porteurs de projet aguerris)
- ... mais de fait, une marginalisation des actions moins propices à répondre aux objectifs quantitatifs et financiers des POs
- Et une concurrence entre IEJ et FSE pour le public jeune, ou avec d'autres modes de financement (PIC)
- Et un ciblage des publics spécifiques parfois faible

Enjeux 2021-2027

- **Développement/renforcement/adaptation des compétences** des individus en lien avec les besoins des entreprises sur les territoires, notamment pour les secteurs/métiers en tension
- ... mais aussi en lien avec les aspirations des individus (pour identifier les mobilités possibles)
- Enjeu spécifique relatif aux savoirs de base, à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
- Renouvellement de l'**ingénierie de projets**
- GPEC/GTEC/AME

Types d'actions (Extrait)

- Formation continue des demandeurs d'emploi
 - Savoirs de base
 - Pré-qualification
 - Qualification
 - Formation en lien avec les filières stratégiques du territoire
 - Formation à la création
- Accompagnement aux mutations économiques
- Formation et de professionnalisation des actifs occupés du champ de l'insertion
- Sécurisation des parcours des actifs
 - Dont actions d'ingénierie, de repérage des publics et d'approches spécifiques

OS 7 – Inclusion active

Accompagnement vers l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail, IAE et entreprise inclusive, relation entre les acteurs de l'inclusion et le monde économique, coordination et professionnalisation des acteurs de l'inclusion.

Enseignements 2014-2020

- Une mobilisation forte des acteurs « historiques », avec une volonté d'être en capacité de répondre aux objectifs quantitatifs ou financiers des PO
- Une logique globale d'intégration et de coordination de différentes structures.
- Le soutien de nouvelles approches ou approches complémentaires notamment via une diversification des formes d'accompagnement
- La relation entre les acteurs de l'insertion et le monde économique apparaît relativement limitée mais montre un réel potentiel
- Un cloisonnement artificiel entre « Inclusion » et « Accompagnement vers l'emploi » ; et une difficulté liée aux cibles « chômeurs » et « inactifs »

Enjeux 2021-2027

- Le renforcement des accompagnements des parcours *via* :
 - Des démarches de repérage, d'orientation et de mobilisation des publics
 - Le soutien à des approches globales des parcours et « sans couture » en cohérence avec le SPI
 - La prise en compte des freins périphériques, voire sociaux
 - Une adaptation aux publics et aux territoires
 - Un renforcement du suivi en sortie de parcours
- Un renouvellement des modalités d'accompagnement
- La coordination des acteurs de l'insertion
- La mobilisation des entreprises
- Un enjeu fort d'articulation avec les autres OS

Types d'actions (Extrait)

- Actions visant à permettre l'accompagnement renforcé vers l'emploi des personnes en recherche d'emploi et permettant d'articuler un accompagnement professionnel et social
 - dont actions de repérage des publics
- Soutien au développement de l'IAE et à la capacité des structures à accompagner vers l'emploi durable
- Implication du monde économique dans les parcours d'insertion
- **structuration de l'offre de l'insertion, de mise en réseaux et de professionnalisation des acteurs**

OS 8 – Intégration des ressortissants des pays tiers

Accompagnement des personnes et mobilisation des acteurs locaux (dont employeurs)

Enseignements 2014-2020

- Des actions d'accompagnement vers l'emploi ou d'aide matérielle et d'accès au logement pour les publics migrants/ressortissants de pays tiers conduites par des opérateurs associatifs ;
- Des actions d'accompagnement de parcours spécifiquement orientées vers ces publics : accompagnement socio-professionnel des publics migrants dans le cadre du RSA, actions de construction et de suivi de parcours d'insertion individualisés, en vue d'un accès durable à l'emploi ou de l'obtention d'un diplôme/d'une certification professionnelle à destination (entre autres) de migrants et réfugiés...

Enjeux 2021-2027

- L'insertion professionnelle comme facteur d'intégration des publics migrants
- La lutte contre les discriminations envers ce public

Types d'actions (Extrait)

- mobilisation des publics en amont de l'entrée en accompagnement
- formation de Français Langue Etrangère
- formation en immersion et en situation de travail
- mobilisation des employeurs
- lutte contre les discriminations
- accompagnement de parcours (Cf. OS 7)
- insertion par l'activité économique (Cf. OS 7)

OS 9 – Santé et protection sociale

Développement et l'accès aux services

Enjeux 2021-2027

- Une crise sanitaire liées au Covid-19 qui a mis en exergue **des enjeux de renforcement, d'organisation et d'innovation du secteur santé** pour répondre aux **besoins de la population** et pour **pallier à des enjeux d'accessibilité dans certains territoires (ruraux et RUP)**
- Les **problématiques de santé constituent par ailleurs un frein important de retour à l'emploi**, qui est à ce jour mal identifié et traité

Types d'actions (Extrait)

- Appui aux structures de proximité (RUP notamment)
- Soutien au déploiement d'actions de promotion de la santé pour les publics les plus éloignés des structures de santé
- Développement de l'offre de proximité et de densification de l'offre de soins dans les territoires les plus isolés
- Mise en place de formations sanitaires pour les référents et accompagnateurs de personnes permettant l'identification de freins liés à la santé
- Levée des freins liés à la santé pour l'accès à l'emploi et à la formation
- Actions de coordination, de mise en parcours et de suivi de parcours sur la dimension « santé »
- Renforcement des capacités d'action des systèmes de soins et de santé en situation de crise (sanitaire, climatique etc.)
- ...

OS 10 – Intégration sociale

Aide aux plus démunis

Enjeux 2021-2027

- Une **massification et une évolution des publics exposés à la précarité, avec un enjeu marqué sur l'accès au logement**
- Un enjeu à pouvoir **identifier et accompagner les « invisibles »**
- Un accompagnement qui doit être pensé en **logique de continuum de l'intégration sociale à l'intégration professionnelle**

Types d'actions (Extrait)

- Ingénierie et innovation sociale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (actions collectives, « aller vers », développement du pouvoir d'agir des personnes, etc.)
- Formation, professionnalisation et mise en réseau des travailleurs du champ social, médico-social et sanitaire
- Accès aux droits des personnes en situation de pauvreté, d'exclusion ou victimes de discrimination, appui à la résolution des difficultés et litiges et lutte contre le non-recours
- Actions de réseau d'entraide, de remobilisation et de socialisation, notamment par les activités culturelles, associatives, sportives et de loisirs, lutte contre l'isolement
- Lutte contre le sans-abrisme (accompagnement adapté et global, soutien aux accueils de jour, accompagnement vers et dans l'hébergement et le logement), accompagnement des populations en bidonvilles et habitats précaires
- Actions visant à soutenir l'accès au logement
- Actions pour l'insertion des personnes en marginalisées, en grande précarité

OS 11 – Privation matérielle

Aide alimentaire et lutte contre la privation matérielle

Enseignements 2014-2020

- Une appui apporté à ce jour au travers du FEAD. Il représente presque 30% des denrées distribuées par les 4 organisations partenaires : la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) ; le Secours Populaire Français, les Restaurants du Cœur-Relais du Cœur et la Croix-Rouge française
- Des contraintes de gestion qui ont fortement impacté les porteurs de projet et les opérations

Enjeux 2021-2027

- Des besoins croissants en France
- **Un dispositif français qui repose avant sur le secteur associatif** fortement dépendant des financements publics
- **Un soutien à l'aide alimentaire qui pourrait se combiner à des dispositifs d'accompagnement d'insertion sociale et professionnelle**

Types d'actions (Extrait)

- Soutien à l'aide alimentaire (banques alimentaires)
- Soutien à la mise en place d'un fond pluriannuel de lutte contre la précarité alimentaire
- Coordination des actions au titre de l'aide alimentaire et des actions d'accompagnement social et professionnel

FSE+ 2021-2027 : les recommandations de déploiement

Forts de tous ces constats, le FSE+ répond à de réels besoins et la pertinence des OS semble pleinement acquise. Il ressort néanmoins plusieurs recommandations, relevant de quatre registres :

1. Renforcer la lisibilité du FSE+ en France

Les enseignements de 2014-2020 montrent que certaines thématiques ont pu souffrir d'un manque de clarté et/ou d'un manque d'ancrage opérationnel des programmes. Ainsi, il est indispensable :

- d'avoir des **lignes de partage claires**, entre les futurs programmes régionaux et le programme national, mais aussi entre les priorités d'un même programme.
- d'être autant que possible en **articulation avec les politiques publiques** et systèmes d'acteurs.
- de **ne pas faire de découpages artificiels** au sein d'une même thématique afin de limiter la segmentation des axes d'intervention et favoriser l'émergence de projets globaux
- de décloisonner pour favoriser des continuums d'action et prévoir le financement de l'ingénierie.

2. Favoriser une place stratégique du FSE+ dans son environnement

Le FSE peut être parfois perçu comme « un simple instrument financier », venant en complément d'autres modes de financement. Pour répondre à la stratégie d'intervention de chaque programme et atteindre les objectifs de réalisation et de résultats associés, il est important :

- de positionner clairement le FSE+ sur les **champs sur lesquels l'effet levier est maximisé**
- d'**adapter les choix aux besoins de chaque territoire et aux stratégies locales**
- de trouver un équilibre entre le soutien à des dispositifs de grande ampleur, permettant de toucher un grand nombre de publics et de sécuriser la programmation (et le soutien à des dispositifs plus marginaux et/ou expérimentaux).

3. Renforcer l'appui à la mise en œuvre du FSE+

Des efforts collectifs peuvent être portés pour organiser et faire vivre la mise en œuvre du FSE+ dans son ensemble et au niveau de chaque région, tous programmes confondus. Il est alors essentiel de :

- clarifier les rôles de chacun et renforcer le rôle de coordination des AG ;
- favoriser une animation transversale des programmes, avec un renforcement spécifique pour les thématiques nouvelles.

4. Ancrer plus fortement l'innovation

Le FSE+ permet d'entrevoir une place plus importante des innovations et expérimentations sociales, mais sous certaines conditions :

- Des modalités de financement et d'accompagnement adaptées (micro-projets, consortiums...) ; et des démarches d'évaluation et de mesure d'impact social des projets ;
- Le soutien à des dispositifs d'accompagnement à l'émergence et au développement de projets ; et un renforcement de l'accompagnement des porteurs ;
- L'introduction d'un « droit à l'erreur » et de modalités d'adaptation/de réorientation des projets au cours de leur mise en œuvre, au niveau financier en particulier ;
- Un repérage, la capitalisation et la valorisation des innovations sociales ; et notamment celles favorisant un changement d'échelle et/ou l'essaimage-duplication.

5. Poursuivre la montée en puissance du suivi, de l'évaluation, de la capitalisation et de la valorisation en continu des réalisations et résultats du FSE+

- Mettre en place un dispositif de suivi/évaluation en continu de la programmation du futur FSE+ en France ;
- Veiller à la mise en place d'un système de suivi aux périmètres clarifiés et partagés ;

- ➔ S'appuyer sur des outils de suivi en continu compatibles et dont l'agrégation peut s'opérer facilement (avec les données des politiques publiques associées et entre les données FSE+)
- ➔ Préciser les attendus en matière de réalisation et d'impacts de chaque OS.